

Conseillère ou conseiller aux territoires fauniques structurés : répondante ou répondant provincial pour les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche et de chasse à la sauvagine

Numéro

10500AF038059482

Ministère ou organisme

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs

Région

03 Capitale-Nationale

Corps-classe d'emplois

105.00 - Agent de recherche et de planification socio-économique

Catégorie d'emplois

6 - Emplois professionnels

Période d'inscription

2023-07-17 - 2023-08-21

Domaine d'emplois

Ressources naturelles, agriculture, faune et environnement

Renseignements généraux

Le Service des territoires fauniques et des habitats de la Direction générale de la valorisation du patrimoine naturel dont les bureaux sont situés au 880, Chemin Sainte-Foy, à Québec, est à la recherche d'une agente ou d'un agent de recherche et de planification socio-économique.

Attributions : Sous l'autorité du chef de service des territoires fauniques et des habitats, la personne titulaire de l'emploi travaille au sein de la Division des territoires fauniques structurés. En tant que répondante en matière d'encadrement des zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche et de chasse à la sauvagine, elle assure la coordination de l'encadrement de ces territoires. Elle est aussi responsable de dossiers ponctuels liés aux autres territoires fauniques sous la responsabilité du service pour répondre à des besoins immédiats et stratégiques en matière d'encadrement de ces territoires.

Pour ce faire, la personne titulaire de l'emploi doit:

- Soutenir les répondants régionaux par le biais d'échanges courriels ou téléphoniques, par la rédaction de guides, de procédures et de directives ministérielles, le tout afin d'assurer l'uniformité de l'encadrement donné aux territoires fauniques structurés et le respect des obligations ministérielles relativement à la gestion de ces territoires;
- Supporter et conseiller les autorités dans l'encadrement des territoires fauniques structurés pour faciliter leur prise de position et l'adoption d'orientations au regard de la gestion de ces territoires. Pour y parvenir, il participe entre autres au comité permanent sur les territoires fauniques structurés ou à toutes rencontres susceptibles d'influencer la gestion de ces territoires;
- Effectuer les réflexions sur les enjeux de gestion et d'encadrement des territoires fauniques structurés, notamment par la coordination ou la participation à des comités ou groupes de travail;
- S'assurer du respect des cadres légaux et des orientations du ministère, de la concordance des contrats, des ententes ou des droits consentis dans le cadre de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, ses règlements, ainsi que de la conformité des documents auprès du contentieux du ministère, notamment :
- En validant la portée des délégations de pouvoirs du ministre à l'endroit d'organismes délégataires de gestion (Zecs Québec, autre);
- En proposant des ajustements aux règlements et outils administratifs afférents;
- En réalisant les consultations nécessaires auprès des partenaires, des instances et des autorités ministérielles concernés;

- En assurant la diffusion de l'information nécessaire aux différents intervenants.
- Contribuer à l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire relatif à l'encadrement et à la gestion des zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche et de chasse à la sauvagine;
- Coordonner ou collaborer à la rédaction d'avis ou de positionnement visant la prise en compte des territoires fauniques au niveau des enjeux ministériels, gouvernementaux et de la société québécoise en général;
- Effectuer les consultations requises auprès des unités internes ou de parties prenantes externes.

Profil recherché

Baccalauréat dans un des domaines suivants : biologie, géographie, aménagement du territoire.

Atout : La connaissance de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et des règlements associés.

Conditions d'admission : Faire partie du personnel régulier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Appartenir à la classe d'emplois d'agent(e) ou d'agent(e) de recherche et de planification socio-économique ou accepter, si votre stage probatoire est complété et réussi, un reclassement à ce titre.

Modalités d'inscription

Période d'inscription : Du 17 juillet au 21 août 2023

Au terme du traitement de votre candidature, il est possible que cette offre ne soit plus accessible dans votre dossier en ligne. Par conséquent, nous vous suggérons de **conserver une copie** de cette offre pour consultation ultérieure.

Inscription : Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». Prenez note que l'inscription doit **obligatoirement** s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne.

Veillez noter qu'il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet et détaillé, notamment en inscrivant votre emploi actuel dans la section « Expérience de travail ». Lorsque vous aurez soumis votre candidature, les informations contenues dans le formulaire ne pourront plus être modifiées.

Aucune candidature transmise par courrier, courriel ou télécopieur ne sera acceptée.

Pour toute question concernant l'utilisation d'Emplois en ligne, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation au 418 528-7157, pour la région de Québec, ou sans frais au 1 866 672-3460, ailleurs au Québec.

Informations sur le processus de dotation : Équipe technique de l'acquisition des talents, rh-gmo-tech@environnement.gouv.qc.ca

Informations sur les attributions de l'emploi : Mme Isabelle Parent, isabelle.parent@mffp.gouv.qc.ca ou au 581-990-8347